

# Classes Préparatoires Sciences-Po – Premières

## Convention de scolarisation – Année scolaire 2022-2023

Formulaire à compléter, à signer et à retourner à

Lycée Saint-Louis – Secrétariat – Colline Saint-Eutrope - BP 204 - 84107 ORANGE Cedex

### CANDIDAT :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Sexe :  F  G

Né(e) : / / / / / / / / / / Lieu de Naissance : \_\_\_\_\_ Dépt. : / / /

Lycée d'origine : ..... Classe : \_\_\_\_\_

Courriel du Candidat : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

### PARENTS : (ou Responsable Légal)

NOM du Père \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

NOM de la Mère : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code Postal : / / / / / / Ville : \_\_\_\_\_

Tél. Domicile : \_\_\_\_\_ Portable Père : \_\_\_\_\_ Portable Mère : \_\_\_\_\_

Courriel des Parents : \_\_\_\_\_ Situation Familiale \_\_\_\_\_

**NOM et PRENOM du RESPONSABLE FINANCIER :** \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_ Tél portable : \_\_\_\_\_

Adresse si différente de ci-dessus : \_\_\_\_\_

La présente convention est établie Lycée St Louis, rue du lycée St Louis 84100 Orange, représenté par Madame Véronique Chassilian, chef d'établissement, et Monsieur et/ou Madame .....  
demeurant.....

représentant(s) légal(aux) de l'élève.....

Il a été convenu ce qui suit :

### Article 1<sup>er</sup> : Objet :

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'élève .....  
sera inscrit (e) par le(s) parent(s) au lycée St Louis ainsi que les droits et les obligations réciproques de chacune des parties pour préparer les concours des IEP.

### Article 2 : Obligations de l'établissement

Le lycée Saint Louis s'engage à inscrire l'élève .....  
en classe préparatoire au concours d'entrée à Sciences Po en classe de première pour l'année scolaire 2022-2023.

### Article 3 : Obligations des parents

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à inscrire l'élève ..... en classe  
préparatoire au concours d'entrée à Sciences Po pour l'année scolaire 2022-2023.

Le(s) parent(s) reconnaît(ssent) avoir pris connaissance des conditions pédagogiques et financières de la formation sur la demande d'inscription, y adhérer et mettre tout en œuvre afin de les faire respecter ; il(s) s'engage(nt) à en assurer la charge financière, dans les conditions financières des articles 4, 5 et 6 de la présente convention.

Lycée Saint-Louis

Colline St Eutrope - BP 204 - 84107 ORANGE Cedex / ☎ 04-90-34-01-50 / ✉ [secret-lycee@stlouis-orange.fr](mailto:secret-lycee@stlouis-orange.fr)

[www.stlouis-orange.fr](http://www.stlouis-orange.fr)

#### **Article 4 : Coût de la préparation et règlement financier**

##### **Montant des frais de scolarité et d'inscription :**

- 795 € de frais de scolarité pour les élèves de Saint-Louis  
**ou**  
 845 € de frais de scolarité pour les élèves non scolarisés à Saint-Louis  
**ou**  
 650 € de frais de scolarité pour les élèves boursiers

##### **Arrhes :**

A l'inscription, un chèque de 150 € d'arrhes est demandé à l'ordre de l'OGEC du lycée Saint Louis,

##### **Modalités de paiement :**

Les parents s'engagent à régler la contribution à réception de la facture :

**PAR PRELEVEMENTS AUTOMATIQUES**

5 prélèvements automatiques : 05/12/22 ; 05/01/23 ; 05/02/23 ; 05/03/23 ; 05/04/23

**Ou**

**PAR CHEQUE à l'ordre de l'OGEC du lycée St Louis à réception de la facture.**

En cas de non-paiement aux dates prévues et sans explication de votre part, après 2 rappels nous porterons votre dossier au plan contentieux, les sommes dues seront majorées de 15%. Ce non règlement peut aussi mettre en cause le contrat qui nous lie. En cas de contestation, seuls les tribunaux d'Aix-en-Provence sont compétents.

#### **Article 5 : Durée et résiliation du contrat**

La présente convention vaut pour l'intégralité des sessions de préparation.

**En cas d'abandon ou de défection, en cours de préparation, les parents restent redevables des frais pédagogiques.**

En cas de sanction disciplinaire ou d'impayés, la présente convention peut également être résiliée par l'établissement en cours d'année scolaire.

#### **Article 6 : Absences**

Aucune réduction pour absence ne pourra être effectuée dans la mesure où un suivi pédagogique sera assuré à distance (mail, courrier, ...)

Fait à..... le .....

**La chef d'établissement,**

**L'élève,**

**Le(s) parent(s),**

*Faire précéder les signatures des mentions « lu et approuvé »*

**Lycée Saint-Louis**

Colline St Eutrope - BP 204 - 84107 ORANGE Cedex / ☎ 04-90-34-01-50 / ✉ [secret-lycee@stlouis-orange.fr](mailto:secret-lycee@stlouis-orange.fr)  
www.stlouis-orange.fr